



Fiche Signalétique

Velocity® SP Herbicide

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Nom du produit: Velocity® SP Herbicide
Numéro d'homologation, Loi sur 28833
les produits antiparasitaires:
Référence(s) VC: 1177
Produit signalement: Herbicide sélectif

FABRICANT/DISTRIBUTEUR
VALENT CANADA, INC.
3-728 Victoria Road South
Guelph, Ontario N1L 1C6
(519) 767-9262

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE
URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
Produits agricoles: (800) 682-5368

Le SDS courant est disponible par notre site Web (www.valent.ca) ou en appelant les nombres d'information sur le produit ont énuméré ci-dessus.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Aperçu des urgences

- ATTENTION**
- Provoque de légères irritations oculaires.
 - Nocif si avalé ou absorbé par la peau
 - Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation
 - Éviter tout contact avec les yeux
 - Conserver hors de la portée des enfants

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

Toxicité aiguë (Principales voies d'exposition): Aucun à notre connaissance

Contact oculaire aigu: Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque de provoquer une irritation oculaire mineure et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre irritation et inflammation éventuelle.

Contact cutané aigu: Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque de provoquer des irritations de peau minimes et/ou de courte durée. En cas d'exposition, les effets nocifs escomptables peuvent comprendre de l'irritation et éventuellement une légère inflammation. Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque d'être légèrement toxique lorsqu'il est absorbé par la peau.

Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit n'est pas sensé provoquer de réactions allergiques cutanées.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 892-0099
Numéro de révision: 3

N° de la fiche signalétique: CAN-0255
Date de révision: 01-23-2018

Ingestion aiguë: Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit risque d'être légèrement toxique en cas d'ingestion.

Inhalation aiguë: Par assimilation à des produits similaires et/ou leurs ingrédients, ce produit est sensé être légèrement toxique en cas d'inhalation. Toute exposition à de fortes concentrations aériennes risque de provoquer des irritations respiratoires. Les signes et symptômes peuvent comprendre, entre autres, écoulement nasal, maux de gorge, toux et difficultés respiratoires.

Toxicité chronique (y compris le cancer): Les études avec du bispyribac-sodium technique dans les animaux de laboratoire indiquent que les expositions élevées répétées peuvent produire des changements du foie, réservoir souple urinaire, cholagogue et rein mais ne produisent pas le cancer.

Toxicité de croissance (malformations congénitales): Aucune toxicité développementale n'a été produite dans les animaux de laboratoire exposés au bispyribac-sodium technique, même aux doses qui étaient toxiques à l'animal enceinte.

Toxicité pour la reproduction: le Bispyribac-sodium technique n'a pas produit la toxicité reproductrice chez les études des animaux.

Signes et symptômes d'effets systémiques: Les signes de la toxicité observés chez des animaux d'essai exposés aux doses élevées répétées d'un produit semblable, bispyribac-sodium technique, incluent le vomissement, la salivation, les tabourets lâches et le gain diminué de poids corporel.

Conditions médicales potentiellement aggravées: Les individus avec des états de préexistence du réservoir souple de foie, de rein, cholagogue ou urinaire ont pu avoir augmenté la susceptibilité à la toxicité des expositions excessives.

Se reporter à la section 11 pour une discussion complète sur les données toxicologiques dont est issue cette évaluation. Se reporter à la section 15 pour la législation applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	No de CAS	Weight-%	Objet
Bispyribac-sodium	125401-92-5	60 - 100	Matière active
Autres (y compris les particules non classées ailleurs)	No CAS#	10 - 30	Autres ingrédients

4. PREMIERS SOINS

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE (800) 682-5368

Munissez-vous du récipient ou de l'étiquette du produit lorsque vous appelez le centre antipoison ou un médecin ou lorsque vous partez vous faire soigner. Vous pouvez également composer le **1-800-682-5368** pour des renseignements sur les interventions médicales d'urgence.

Contact avec les yeux:

Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et délicatement à l'eau pendant 15 ou 20 minutes. Le cas échéant, retirer les verres de contact après les 5 premières minutes, puis continuer le rinçage de l'œil. Faire appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement à l'eau courante pendant 15 ou 20 minutes. Faire appel au service antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement.

Ingestion:

Faire immédiatement appel au centre antipoison ou à un médecin pour conseils de traitement. Faire boire un verre

d'eau lentement par la victime si elle est capable d'avaler. Ne pas provoquer de vomissement, sauf ur l'indication expresse du centre antipoison ou du médecin. Ne pas administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation:

Sortir la victime au grand air. Si la victime ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance avant d'administrer la respiration artificielle, et si possible, préférablement par bouche-à-bouche. Faire appel au centre antipoison ou à docteur pour conseils de traitement ultérieur.

Avis aux médecins:

Aucune

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair: Sans objet
INFLAMMATION SPONTANÉE: Not available
MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.
LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR (%): Sans objet
LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR: Sans objet

CLASSIFICATION NFPA:

Santé : 0
Inflammabilité: 0
Réactivité : 0
Spécial : Aucune

(Minime–0, légère–1, modérée–2, élevée–3, extrême–4). Ces valeurs sont obtenues par estimation professionnelle. Les valeurs n'étaient pas indiquées dans les formules ou évaluations publiées par la NFPA (National Fire Protection Association).

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Les gaz émis lors de la combustion de cette matière peuvent être toxiques. Éviter l'inhalation de la fumée ou des embruns émis. Éviter tout contact physique et matériel avec les retombées et produits de ruissellement. Limiter au maximum la quantité d'eau d'extinction. Ne pas pénétrer dans un endroit fermé sans protection complète comprenant un respirateur autonome. Cerner et isoler les écoulements et débris en vue de leur élimination appropriée. Décontaminer les équipements de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser. Lire le document en entier.

Produits de décomposition dangereux: Aucun prévu

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE VALENT : (800) 682-5368

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE CHEMTREC : (800) 424-9300

SUIVRE LES PRÉCAUTIONS DE LA SECTION 8 : PROTECTION PERSONNELLE

Arrêter la source de déversement si on peut le faire sans risque. Contenir le déversement pour prévenir toute contamination ultérieure du sol, des eaux souterraines et de l'eau de surface. Pour plus d'information sur les mesures en cas de déversement, se référer au Guide Nord-Américain de Réponse de Secours.

Référence UN/NA: Sans objet **Guide des mesures d'urgence:** Sans objet

POUR DÉVERSEMENTS TERRESTRES:

CONFINEMENT: Limiter les poussières aériennes. Éviter l'écoulement vers les réseaux d'eaux pluviales ou autres plans d'eau.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Aspirez ou balayez la matière et versez-la dans un conteneur à déchets chimiques. Laver la zone avec de l'eau savonneuse. Récupérer également l'eau de lavage à l'aide des produits absorbants et verser dans un conteneur à déchets chimiques.

POUR DÉVERSEMENTS AQUATIQUES:

CONFINEMENT: Cette matière se disperse ou se dissout dans l'eau. Colmater la fuite. Contenir et isoler afin d'éviter toute contamination ultérieure des terres, de l'eau de surface et de la nappe phréatique.

NETTOYAGE: Nettoyer immédiatement tout déversement. Absorber la matière à l'aide d'un produit inerte. Récupérer l'eau contaminé pour traitement ou évacuation.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Manipulation:

Porter un équipement de protection individuelle lors de la manipulation de ce produit. Lavez complètement avec de l'eau le savon et après manipulation et avant chewing-gum de consommation, de boissons, utilisant le tabac ou employer la toilette.

Stockage:

Conserver le pesticide dans son contenant original. Ne pas transporter ou stocker à proximité de nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas mettre ce concentré dans des contenants alimentaires ou des boissons. Ne pas diluer ce concentré dans des contenants alimentaires ou des boissons. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil. Conserver le récipient bien fermé

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION/PROTECTION

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ET DE RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Limites d'exposition

Nom Chimique	LEMT au Canada
Bispyribac-sodium	Aucune
Autres (y compris les particules non classées ailleurs)	Aucune

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	Poudre à la température ambiante
Odeur:	Inodore
Point d'éclair:	Sans objet
Point de fusion:	219.5°C (Technical decomposes)
Masse volumique apparente:	0.25 g/mL or 15.6 lb./cu. ft.
Pression de vapeur:	6.7 mPa at 25°C (Technical)
pH:	8.84 (1% w/v in water, 20°C)
Caractéristiques de corrosion:	Donnée non disponible
Solubilité:	6.75 g/100 mL water (Technical)

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable à températures ambiantes normales.
Incompatibilité:	Non-réactif avec les agents réducteurs de oxydation et et les suppressants du feu.

Propriétés d'oxydation/réduction:	Ne réagit pas en présence de l'eau, du monophosphate d'ammonium, du zinc ou du permanganate de potassium.
Risque d'explosion:	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux:	Aucun prévu

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Toxicité aiguë:

Les informations suivantes sont pour le matériel technique.

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	Male - 4,111 mg/kg Female - 2,635 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité dermale LD ₅₀ (rats)	>2,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	III
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	>4.48 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Une irritation de la peau (lapin)	Brève et / ou une irritation mineure	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Sensibilisateur potentiel	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Nom Chimique	IARC - Groupe 1 - (cancérogènes pour l'homme)	IARC - Groupe 2A (Probablement cancérogènes)	IARC - Group 2B (Peut-être cancérogènes)	NTP :
Bispyribac-sodium	No	No	No	N'est pas classée
Autres (y compris les particules non classées ailleurs)	No	No	No	N'est pas classée

TOXICITÉ DE BISPYRIBAC-SODIUM TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE: du Bispyribac-sodium technique a été examiné chez les rats aux niveaux de dose de 0, 100, 1000, 10000, et 20000 pages par minute pendant 13 semaines. Le NOEL était de 100 pages par minute (7.2 mg/kg/jour) dans les mâles et de 1000 pages par minute (79.9 mg/kg/jour) chez les rats femelles. Les effets observés à des doses plus élevées ont inclus les changements histopathologiques du foie, du réservoir souple urinaire et du cholagogue; le sérum accru A OBTEU, GPT et ALPE; et gain réduit de poids corporel. du Bispyribac-sodium technique a été également examiné chez les chiens pendant 13 semaines aux doses de 0, 30, 100 et 600 mg/kg/jour. Le NOEL était 100 mg/kg/jour. On a observé le vomissement, la salivation et les tabourets lâches chez les animaux exposés à 600 mg/kg/jour. Des changements histopathologiques du foie ont été également notés dans les mâles à 600 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNÉCITÉ: du Bispyribac-sodium technique a été examiné chez les rats pendant 2 années aux doses de 0, 20, 200, 3500 et 7000 pages par minute dans les mâles et de 0, 20, 200, 5000 et 10000 pages par minute dans les femelles. Le NOEL était de 20 pages par minute (mg/kg de mâle 1.1/jour, mg/kg de femelle 1.4/jour). Les effets observés à des doses plus élevées ont inclus le gain diminué de poids corporel; variations des valeurs hématologiques et de sang de biochimie; et lésions histopathologiques du foie et du cholagogue. On n'a observé aucune lésion néo-plastique. du Bispyribac-sodium technique a été examiné chez les souris pendant 18 mois aux doses de 0, 10, 100, 2500 et 5000 pages par minute. Le NOEL était de 100 pages par minute (14.1 mg/kg/jour) dans les mâles et de 10 pages par minute (1.7 mg/kg/jour) dans les femelles. Les effets observés à des doses plus élevées ont inclus le gain réduit de poids corporel; poids diminué de foie; poids accru de rein; et changements histopathologiques du foie. On n'a observé aucune lésion néo-plastique. Une étude chronique de toxicité de 52 semaines de bispyribac-sodium technique a été entreprise chez les chiens aux doses de 0, 10, 100 et 750 mg/kg/jour. Le NOEL était 10 mg/kg/jour. Les effets observés à des doses plus élevées ont inclus la salivation, le vomissement et les tabourets lâches; poids accru de foie; et changements histopathologiques du cholagogue.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: du Bispyribac-sodium technique a été examiné dans une étude de toxicité développementale avec des lapins aux doses de 0, 30, 100 et 300 mg/kg/jour. Le NOEL pour la toxicité maternelle était 100 mg/kg/jour; et pour la toxicité développementale le NOEL était 300 mg/kg/jour. La toxicité maternelle a inclus l'une mort et la dépression du livraison et légère prématurée du gain de poids corporel.

du Bispyribac-sodium technique a été examiné dans une étude de toxicité développementale chez les rats aux niveaux de dose de 0, 100, 300 et 1000 mg/kg/jour. Le NOEL maternel était 300 mg/kg/jour et le NOEL développemental était 1000 mg/kg/jour. La toxicité maternelle observée à 1000 mg/kg/jour s'est composée de la souillure anogenital.

PROCRÉATION: Une étude de reproduction de rat de deux-génération a été entreprise avec du bispyribac-sodium technique aux doses de 0, 20, 1000 et 10000 pages par minute. Le NOELs pour la toxicité adulte systémique, les paramètres développementaux de progéniture et la toxicité reproductrice étaient de 20, 1000, et 10000 pages par minute, respectivement. La toxicité adulte systémique a inclus le gain de poids corporel et la consommation de nourriture diminués; poids accru de foie; et changements histopathologiques du foie et du chologogue. La croissance de la progéniture F1 et F2 a été empêchée à 10000 pages par minute.

MUTAGÉNICITÉ: le Bispyribac-sodium technique était négatif dans les analyses suivantes: mutation renversée (Ames); CHO, aberration chromosomique (in vitro); synthèse imprévue d'ADN; et micronoyau chez les souris (in vivo).

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adwerses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

TOXICITÉ AVIAIRE:

du Bispyribac-sodium technique est considéré pratiquement non-toxique aux oiseaux basés sur des essais dans les espèces aviaires suivantes:

Oral LD ₅₀ , bobwhite quail:	greater than 2250 mg/kg
Dietary LC ₅₀ , bobwhite quail:	greater than 5620 ppm
Dietary LC ₅₀ , mallard duck:	greater than 5620 ppm

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:

du Bispyribac-sodium technique est considéré comme pratiquement non-toxique pêcher et les invertébrés aquatiques basés sur des résultats dans les essais suivants:

Bluegill sunfish 96 hr. LC ₅₀ :	greater than 100 ppm
Rainbow trout 96 hr. LC ₅₀ :	greater than 100 ppm
Daphnia magna 48 hr. LC ₅₀ :	greater than 100 ppm
Sheepshead minnow 96 hr. LC ₅₀ :	greater than 100 ppm
Mysid shrimp 96 hr. LC ₅₀ :	greater than 100 ppm
Oyster shell deposition 96 hr. EC ₅₀ :	greater than 100 ppm

Le LC₅₀ marin du bispyribac-sodium technique dans les vers de terre est plus grand que 1000 pages par minute.

13. MISE AU REBUT

L'UTILISATEUR DOIT ÉLIMINER TOUT PRODUIT NON UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DE L'ÉTIQUETTE.

DISPOSITION DE RÉCIPIENT: Lorsque tous les sachets hydrosolubles sont utilisés, rendre le sac extérieur inutilisable pour un usage ultérieur. Éliminer le sac extérieur conformément à la réglementation provinciale.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION: Consulter la réglementation en vigueur et les autorités locales pour les méthodes approuvées d'élimination de ce produit. Éliminer ce produit selon la réglementation applicable.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Appellation réglementaire pour le transport terrestre: Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou Canada TDG.

Guide des mesures d'urgence: Sans objet

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : non réglementé.

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

Catégorie de risque du SIMDUT: Ce produit a été classifié selon les critères de risque des règlements commandés de produits (CPR) et le fiche signalétique contient toute l'information exigée par le CPR.

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTS PROVINCIAUX: Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission: Avis et Re-publié. Pas de changements majeurs.
N° de la fiche signalétique: CAN-0255
Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires: 28833
Numéro de révision: 3
Date de révision: 01-23-2018
Remplace la fiche émise le: February 14, 2011
Personne responsable: Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute

responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisés sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2018 Valent Canada Inc.